Amicale Laïque de Bruz

Section Danse Africaine

Compte-rendu Assemblée Générale de la section

Le 13 juin 2025

Présentes :

2 adhérentes + Catherine, responsable provisoire et Marie-Christine, trésorière provisoire

1- Rapport moral :

La section a été créée à la rentrée 2024 sur proposition de Vincent (dit Capi), l'intervenant. Nombre minimum d'inscrites pour pouvoir payer salaire demandé par l'intervenant + charges salariales = 13 personnes.
Séances prévues 1 fois par semaine de septembre 2024 à fin juin 2025, hors vacances scolaires.

Communication pour la création de la section :

- Communication sur la page FB de l'Amicale
- Financement et création d'une page dédiée sur le site de l'ALB.
- Campagne d'affichettes dans Bruz par Vincent.
- Fin 2024 : nouvelle campagne d'affichage dans Bruz. Sans retombée
- Grand article promotionnel dans OF en novembre 2024. Sans retombée

Salle et jour de l'activité : 2 salles demandées en mai 2024, sur plusieurs soirées. Attribution de la salle de danse Tabarly le vendredi soir.

Forum des associations 2024 : présence au stand de Marie-Christine et Vincent. Démonstration sur la scène de Vincent + 2 bénévoles de sa connaissance. Parution d'un article dans Ouest-France sur le forum avec photo de la démo.
Enthousiasme suite à la démonstration, une trentaine de personnes s'inscrivent à un cours d'essai. Une vingtaine viennent. Catherine a relancé les personnes qui ne sont pas venues, sans résultat.

Au 30-09-24 : 8 inscrites. Fin octobre, le bureau de l'ALB décide de soutenir la nouvelle section et indique qu'elle prendra le relais quand la trésorerie ne pourra plus assurer le salaire de Vincent.

Les adhérentes ne souhaitent pas participer à Des Places et Vous (mai à oct 2025) pour faire la promo de la section.

Cours non assurés : 3 jours fériés des jeudis en mai → 3 cours annulés + 1 en janvier (Vincent malade) et 1 en mars (absence des adhérentes). Aucune date n'a pu être trouvé pour rattraper ces cours payés mais non assurés.

Juin 2025 : 2 personnes (Anne-Sophie et Solène) ont indiqué arrêter.

VOTE BILAN MORAL : unanimité

Amicale Laïque de Bruz
Section Danse Africaine

2- Bilan financier

Recettes : Cotisations adhérents 1485,00€
Les cotisations sont la seule source de recettes. Une subvention municipale pourra être demandée en N+1

Dépenses :

Adhésions ALB	160,00€	
Salaires jusqu'en février	907,68€	
Charges jusqu'en février	278,17€	
AFDAS	9,16€	
Salaires de mars à juin	605,12€	payés par le générique
Charges de mars à juin	194,72€	payées par le générique
TOTAL	**2154,85€**	

Le bilan pour la saison 24-25 est de -669,85€

VOTE BILAN FINANCIER : unanimité

3- Perspectives 25-26

La salle a été demandée pour le lundi en priorité ou le vendredi pour assurer. La réponse du service Vie Associative est attendue pour la 1ere quinzaine de juillet.
Les adhérentes présentes indiquent qu'elles ne se réinscriront pas si le cours a lieu vendredi. Catherine s'engage à voir avec le service Vie Associative si une autre possibilité existe, sans garantie.

La contrainte de 13 adhérents minimum reste valable, puisqu'il s'agit de couvrir le salaire de Vincent.

Le président de l'Amicale Laïque a envoyé un courrier à Vincent pour lui proposer de « rattraper » les 7 heures 30 payées non assurées lors du forum des associations : démonstration + présence sur le stand. Catherine sera également présente sur le stand. La présence complémentaire d'une bénévole serait appréciée.

Vincent est également informé dans ce courrier que l'ALB mettra fin à son contrat le 01-11-2025 si le nombre d'adhérents nécessaire au paiement de son salaire n'est pas atteint au 31-10-25.

La section serait alors mise en sommeil. Les adhérents seraient remboursés au prorata des sommes restantes, déduction faite des 2 salaires versés.

Dans ce cas, l'ALB essayerait de réactiver la section pour 2026-2027 sous réserve de l'accord de Vincent ou de la possibilité d'un autre intervenant.

Amicale Laïque de Bruz

Section Danse Africaine

Montant cotisation 2025-2026 : proposition de maintien à 170 €

Inscription = 20 € d'adhésion (+ de 26 ans) ou 14 € (- de 26 ans) + 170 € = 190 € ou 184 €

Reprise des cours prévue semaine du 8 septembre. Un calendrier des séances sera envoyé aux adhérents.

VOTE MONTANT COTISATION : unanimité

4- Bureau 2025-2026

Les 2 adhérentes présentes ne souhaitent pas s'engager dans un futur bureau, d'autant qu'elles ignorent si elles se réinscriront.

Catherine reste responsable provisoire et Marie-Christine trésorière provisoire.